



CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac (Siren : 200069185)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Chély-d'Apcher
Arrondissement	Mende
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christophe GACHE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	67 rue Théophile ROUSSEL
Numéro et libellé dans la voie	mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48200 Saint-Chély-d'Apcher
Téléphone	04 66 31 00 67
Fax	
Courriel	mairie@stchelydapcher.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 419
-----------------------------	--------

Densité moyenne 26,18

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Albaret-Sainte-Marie (214800021)	586
48	Blavignac (214800260)	262
48	Chaulhac (214800468)	70
48	Fontans (214800633)	226
48	Julianges (214800773)	52
48	La Fage-Saint-Julien (214800591)	311
48	Lajo (214800799)	113
48	Le Malzieu-Forain (214800898)	495
48	Le Malzieu-Ville (214800906)	739
48	Les Bessons (214800252)	458
48	Paulhac-en-Margeride (214801102)	106
48	Prunières (214801219)	259
48	Rimeize (214801284)	607
48	Saint-Alban-sur-Limagnole (214801326)	1 397
48	Saint-Chély-d'Apcher (214801409)	4 771
48	Sainte-Eulalie (214801490)	38
48	Saint-Léger-du-Malzieu (214801698)	223
48	Saint-Pierre-le-Vieux (214801771)	330
48	Saint-Privat-du-Fau (214801797)	120
48	Serverette (214801888)	256

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif - mise en plan d'un SPANC
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>ordures ménagères (délégation au SIVOM la Montagne)</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales -
Sanitaires et social

- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Maisons de santé pluridisciplinaires
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Transport scolaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien de la voirie des voies internes aux lotissements communautaires. (délibération n°2018-96 du 12 décembre 2018)</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Participation à la mise en oeuvre de la politique de Pays</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Soutien des actions menées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Lozère (, - réalisation, entretien et gestion des centres de secours des sapeurs pompiers. (délibération n°2017-118 du 7 juillet 2017) (délibération n°2017-131 du 21 décembre 2017)</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>prise en des contributions communales au D.D.I.S., dans les conditions prévues aux articles L. 1424-35 et L. 1424-36 du C.G.C.T.)</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	SM lozérien pour l'A75 (254800683)	SM ouvert	34 995
12	SM d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac (200048692)	SM ouvert	77 337
48	PETR du Pays du Gévaudan Lozère (200078343)	SM ouvert	34 995
48	SM Les Monts de la Margeride (254800550)	SM fermé	58 213
48	SM La Montagne (244800256)	SM fermé	16 691

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)